



POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS



REMERCIEMENTS

Merci pour le soutien des membres du comité de la Politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés (PFM/MADA) :

Karine Pomerleau (présidente du comité et conseillère)

Ghislaine Pomerleau (maire)

Renelle Jean (chargée de projet PFM/MADA)

Sébastien Brière

Maxime Garceau

Gilbert Ross

Isabelle St-Georges

Richard Martin (accompagnateur du Carrefour Action Municipale et Famille)

Line Coulombe (accompagnatrice du Centre Intégré de Santé et des Services Sociaux)

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA MAIRESSE ET DE LA PRÉSIDENTE	4
LE COMITÉ ET SON MANDAT	5
NOTRE HISTOIRE	6
VALEURS	8
PRINCIPES DIRECTEURS	8
RESSOURCES	9
STATISTIQUES	13
PLAN D'ACTION	18
BIBLIOGRAPHIE	26

MOT DE LA MAIRESSE



La Politique familiale municipale exprime la volonté du conseil municipal de s'engager à favoriser le mieux-être des familles. Elle a été une belle aventure avec un comité participatif, sous la présidence de Karine Pomerleau, qui avait à cœur l'avancement de notre belle municipalité. Un processus de consultation, de synthèse mené avec une main de maître par Renelle Jean. Bravo à toute l'équipe.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Quelle fierté de vivre dans cette belle municipalité. Arrivée, il y a un peu plus de 10 ans, Saint-Liguori est le milieu de vie où j'ai choisi d'élever mes enfants. Ses charmants décors naturels, sa tranquillité ainsi que le dynamisme et l'accueil de ses habitants m'ont fait tomber en amour avec cet endroit rempli de possibilités ! Je dois toute ma reconnaissance à mon comité dévoué qui collabore depuis plus de 18 mois. Je tiens également à lever mon chapeau à Mme Renelle Jean pour son efficacité à l'élaboration du projet. C'est donc avec beaucoup de plaisir que je vous présente votre PFM et MADA !





LE COMITÉ

ET SON MANDAT

Le comité a eu pour mandat d'élaborer une Politique familiale municipale (PFM) et Municipalité amie des aînés (MADA) prenant compte des opinions des familles et des aînés. Englobant plusieurs thématiques, tout en intégrant la vision des Saines habitudes de vie (SHV), cette politique propose une ligne directrice sur les enjeux qui sont importants pour les citoyens. Au final, cette démarche permettra d'influencer les décideurs dans l'intérêt et la réalité des Liguoriens et Liguoriennes, et ce, dans plusieurs champs d'interventions.

Les membres du comité ont été soigneusement sélectionnés afin de représenter la population de Saint-Liguori. Avec une vision réelle du milieu, ils ont permis de valider toutes les étapes et les démarches entourant la Politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés dans les intérêts des citoyens.

Membres du comité (gauche à droite) : Renelle Jean (chargée de projet), Sébastien Brière, Ghislaine Pomerleau (maire), Maxime Garceau, Gilbert Ross, Isabelle St-Goerges et Karine Pomerleau (présidente du comité et conseillère). Absents : Richard Martin (accompagnateur du Carrefour Action Municipale et Famille) et Line Coulombe (accompagnatrice du CISSS).

NOTRE HISTOIRE

Le 16 octobre 1766, quelques familles acadiennes venues de la Nouvelle-Angleterre, où elles étaient en exil depuis 11 ans, s'établissent à l'Assomption. Le curé met à leur disposition une grange spacieuse. Formant un total d'une cinquantaine de familles, un convoi se forme pour être conduit vers les « belles plaines couvertes d'érables ». Les colons appellent ce nouveau coin de pays la Nouvelle Acadie.

Transplantés sur cette terre de prédilection par un prêtre dévoué, M. Jacques Degeay, les colons sensibles et reconnaissants veulent immortaliser sa mémoire en donnant à leur nouvelle paroisse le nom de Saint-Jacques. La superficie du territoire s'étend maintenant à 16 045 arpents et déjà quelques familles se dirigent du côté du nord-ouest, s'arrêtant aux bords d'une rivière communément désignée sous le nom de Lac Ouareau. Sur ces bords, par la cognée de nos braves se formera une autre de nos bonnes paroisses canadiennes que l'on placera sous le vocable de Saint Alphonse de Liguori.

Propriétaires de vastes domaines, les Sulpiciens devaient concéder des fiefs à tous ceux qui voulaient défricher le sol. Construisant un moulin pour le besoin des colons, les seigneurs prélevaient une rente de dix « deniers tournois » (environ un sous) et d'un demi-minot de blé pour chaque vingt arpents de terre concédée. En retour, les colons ou « censitaires » s'engageaient à coloniser le sol, à le cultiver et à faire moudre leur grain au moulin seigneurial.

Au final, les premiers habitants de Saint-Liguori se sont installés sur cette terre et ainsi créé une appartenance bien personnelle et locale à la paroisse depuis 1852.

Extrait : Saint-Liguori 150 ans d'histoire



À AUJOURD'HUI

Encore aujourd'hui, la proximité des citoyens vient créer le noyau de la municipalité. Sans la participation de celle-ci, Saint-Liguori ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. C'est un endroit où il fait bon vivre, un endroit rempli de promesses, où les idées ne font que se multiplier. Il s'agit d'un espace où les jeunes s'y voient grandir et où nos familles ne souhaitent plus repartir. Saint-Liguori peut être représenté par sa grande nature, avec la rivière Ouareau, les multiples paysages, la forêt ainsi que de nombreux patrimoines naturels existant depuis fort longtemps. À tous les niveaux, les Liguoriens et Liguoriennes peuvent être fiers de leur coin de pays.

VALEURS

Respect Famille Engagement collectif
Dynamisme Appartenance au milieu

PRINCIPES DIRECTEURS

Augmenter le sentiment de sécurité pour les familles et les aînés dans la municipalité.

Développer des méthodes de communications efficaces pour donner l'information aux familles et aux aînés.

Promouvoir et soutenir le développement des services offerts dans la municipalité.

Favoriser les activités et le partenariat avec les différents acteurs du milieu.

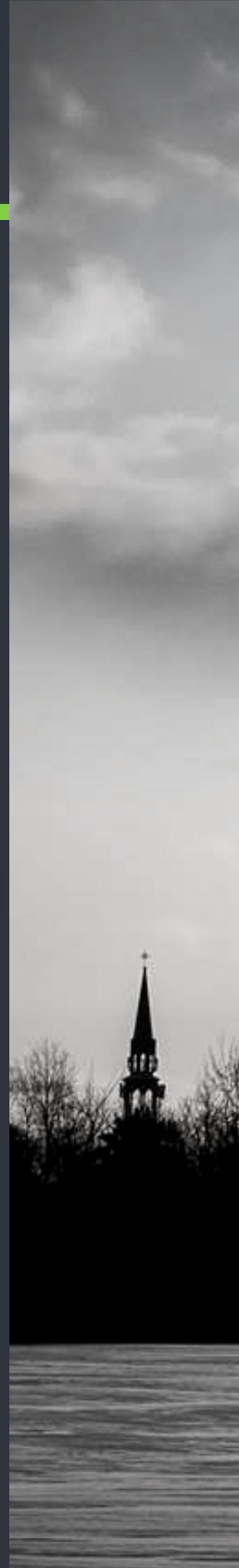
Offrir un milieu de vie dynamique et favoriser la participation citoyenne.

Sensibiliser la population en matière d'environnement.

Aménager des milieux et des espaces publics accessibles pour les besoins des aînés et des familles.

Mettre les aînés au cœur des interventions municipales:

- Reconnaître que leur réalité diffère selon l'âge, le statut socioéconomique, le degré d'autonomie et les relations familiales pour ainsi veiller à freiner l'âgisme;
- Tenir compte de leurs besoins spécifiques en développant des services appropriés;
- Reconnaître que leur contribution est importante pour le dynamisme de la municipalité et pour la transmission des valeurs.



RESSOURCES DE LA MUNICIPALITÉ

BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Bureaux municipaux | Salle municipale | Bibliothèque | Bureau de poste | Caisse Desjardins | Maison des Ados | Chalet des loisirs | Station de pompage (aqueduc)



PARCS ET ESPACES VERTS

Parc du Pied du courant | Parc de la rue du Parc | Parc terrain des loisirs | Parc Domaine Sourdif Sud | Cour de l'école Saint-Joseph | « Skate-Parc »

LOISIRS ET CULTURE

Bibliothèque | Événements sporadiques | Activités sportives (hockey, baseball, soccer, volley-ball, tennis, patins, pétanque...)

VIE COMMUNAUTAIRE

Plus d'une vingtaine d'organismes et de comités présents sur le territoire

PARTICIPATION CITOYENNE

Comité Sécurité publique de la MRC Montcalm | Services incendies municipaux | Service de prévention de la MRC Montcalm | Brigadière scolaire | Intervenants à la Maison des Ados | Comités citoyens

RÉSEAU SCOLAIRE ET CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

École primaire Saint-Joseph |
Centre de la petite enfance
Tirelou

COMMERCES ET ATTRAITS RÉCRÉATIFS

Plus d'une soixantaine de
commerces et de services

COMMUNICATIONS ET RELATION AVEC LE CITOYEN

Journal municipal Clin d'œil |
Site internet de la municipalité |
Facebook de la municipalité
| Panneau électronique
| Calendrier annuel



TRANSPORT ET MOBILITÉ

Développement régional
Montcalm | Transports collectifs
et adaptés | Pistes cyclables et
piétonnières

HABITATIONS

Résidences | Chalets |
Maisons mobiles | Fermettes |
Maisons intergénérationnelles |
Minis-Maisons | Office municipal
d'habitation | Centre
d'hébergement et de soins de
longue durée

STATISTIQUES

Une analyse statistique de différentes données a été réalisée dans le but de mieux comprendre la réalité des Liguoriens et Liguoriennes. Les statistiques sont issues de différentes sources, dont la plupart régissent des données de Statistique Canada, des données régionales et locales qui étaient en vigueur lors de la recherche et à l'écriture de ce présent document. L'interprétation des données a été faite de manière transparente et sans jugement.

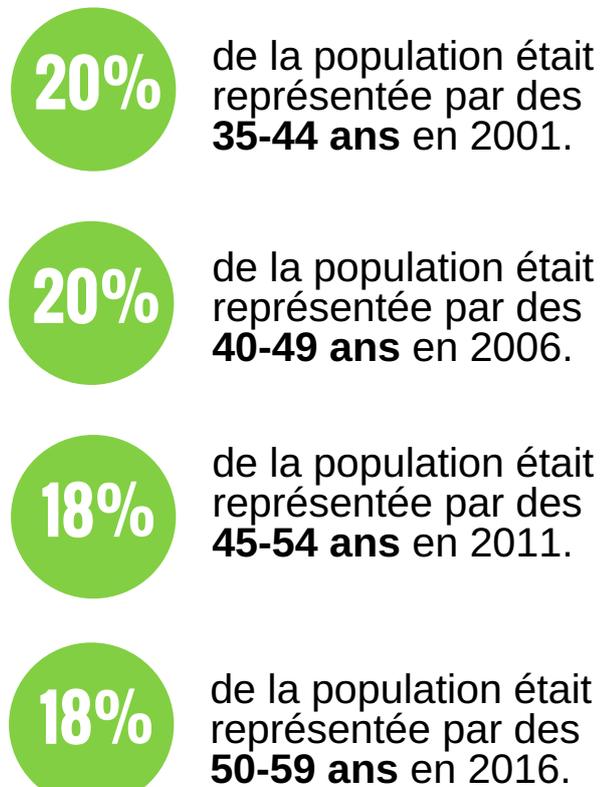
Le comité souhaite avant tout que cet outil soit utile pour tous les acteurs œuvrant au sein de la communauté de Saint-Liguori, autant pour les élus, les gestionnaires que les organismes locaux et régionaux. En publiant cette ressource, le comité souhaite faciliter les décisions, et ce dans l'intérêt de nos familles et de nos aînés. Les tableaux complets sont disponibles sur le site web de la municipalité.

QUI SOMMES-NOUS

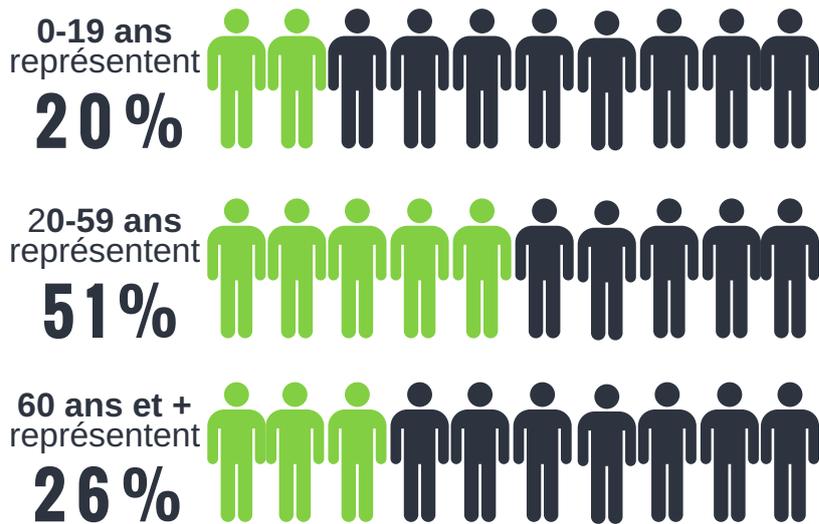
POPULATION TOTALE



CLASSE DOMINANTE



CATÉGORIES D'ÂGE, 2016



En 2016, l'âge moyen de la population de Saint-Liguori est de **43 ans**



Augmentation des jeunes enfants de **0-9 ans** depuis 2006.

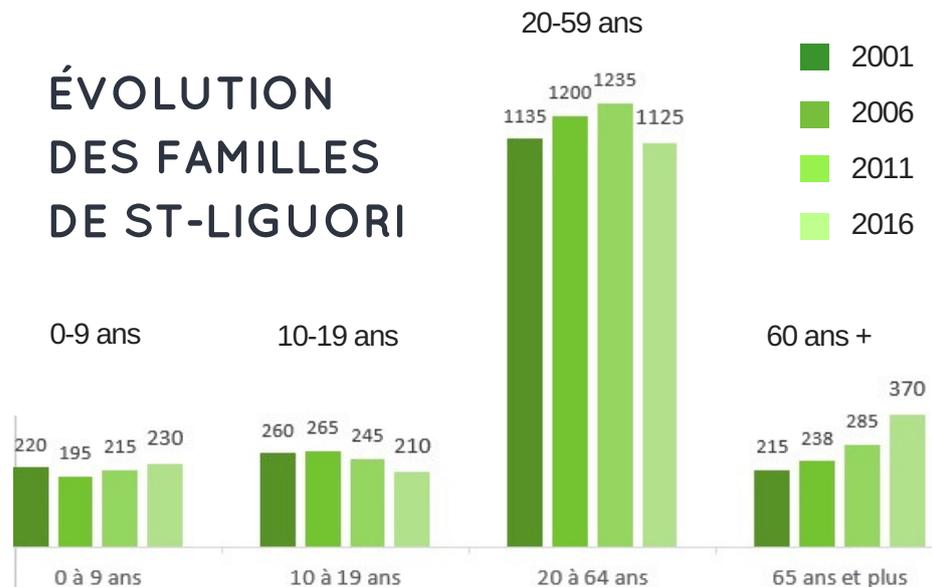
Augmentation exponentielle des aînées de **65 ans et plus** depuis 2001.

Décroissance des adolescents **10-19 ans** depuis 2006.

Depuis 2011, décroissance des adultes entre **20-64 ans**.

Population vieillissante en forte croissance : taux d'évolution des personnes âgées de 65 ans et plus est de **29.82%** entre 2011 et 2016.

ÉVOLUTION DES FAMILLES DE ST-LIGUORI



NOS FAMILLES

En confondant tous les types de familles, au total, on compte 585 familles en 2016.



49%

285 couples n'ont pas d'enfant en 2016.



23%

135 familles comptent 1 enfant en 2016.



19%

110 familles comptent 2 enfants en 2016.



9%

50 familles comptent 3 enfants et plus en 2016.



11%

65 familles sont monoparentales en 2016.

2011

59%

Des familles ont des enfants

2016

51%

Des familles ont des enfants

Moyenne: 3 personnes par familles

NOS AÎNÉS

INDICE DE VIEILLISSEMENT

2001
60%

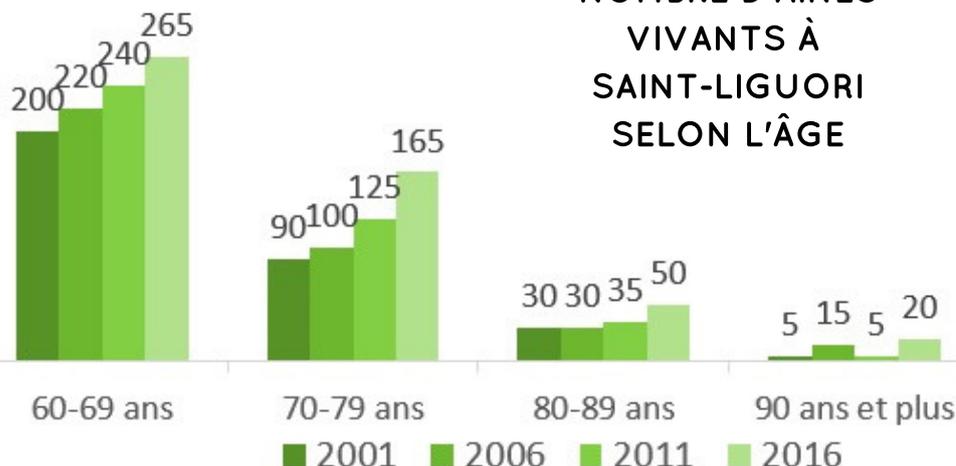
2006
71%

2011
88%

2016
103%

« L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible, plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé, plus il est favorable aux personnes âgées. » (Gouvernement, Observatoire des Territoires, 2017).

NOMBRE D'AÎNÉS VIVANTS À SAINT-LIGUORI SELON L'ÂGE



17%

70 personnes de 65 ans + vivaient seuls en 2011.

6%

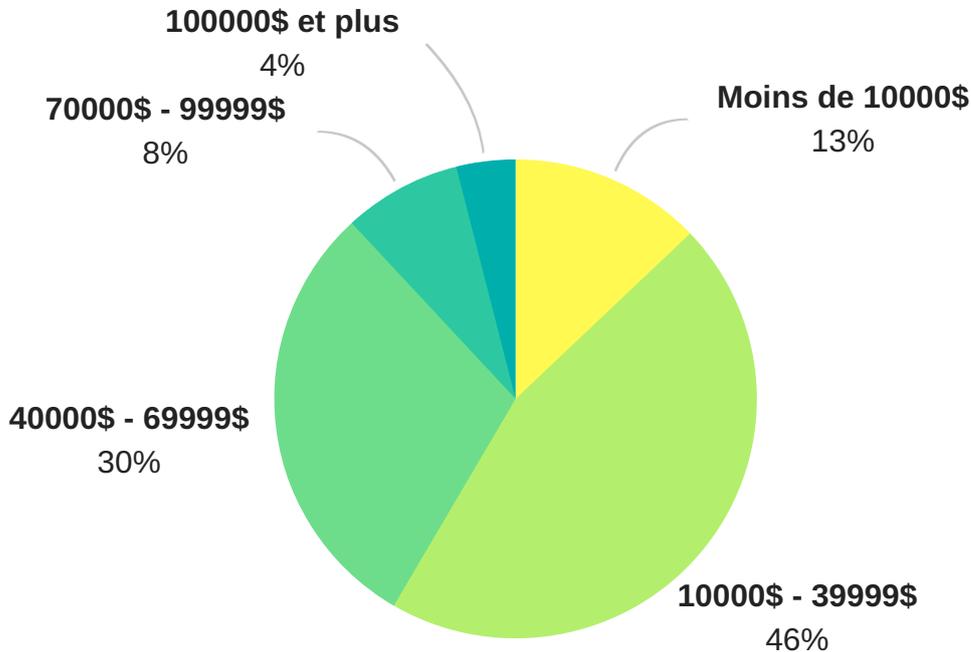
25 hommes de 65 ans + vivaient seuls en 2011.

11%

45 femmes de 65 ans + vivaient seules en 2011.

SITUATION ÉCONOMIQUE

Tranches de revenu total en 2015 pour la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés



FAITS SAILLANTS

18%

275 personnes font entre 10 000\$ et 19 999\$ en 2015

15%

240 personnes font entre 20 000\$ et 29 999\$ en 2015

14%

215 personnes font entre 40 000\$ et 49 999\$ en 2015

REVENU MÉDIAN DES PARTICULIERS

2002

21 877\$

2012

30 910\$

2005

25 647\$

2015

34 837\$

SEUIL DU FAIBLE REVENU DES LIGUORIEN(NE)S

50 personnes vivent sous le seuil du faible revenu après impôts en 2015, représentant 3% de la population de Saint-Liguori.

Pourcentage (%) des citoyens travaillant dans les différentes localités en 2011.

77%

Pourcentage (%) du nombre de travailleurs âgés entre 25-64 ans en 2014

MRC JOLIETTE

56%

MRC MONTCALM

29%

SAINT-LIGUORI

19%

MONTRÉAL

10%

LAVAL

05%

MRC MATAWINIE

05%

En moyenne, les gens font entre 15-25 kilomètres en voiture pour se rendre au travail.

NOS HABITATIONS



86% SONT DES RÉSIDENCES AVEC UN SEUL LOGEMENT

8% SONT DES RÉSIDENCES SECONDAIRES

4% SONT DES HABITATIONS DE PLUS DE 2 LOGEMENTS

On dit qu'un ménage éprouve un besoin impérieux en matière de logement si ce dernier n'est pas un habitat convenable, que le coût n'est pas abordable et de que la taille est insuffisante.

En 2011, le plafond des besoins impérieux était de **24 500\$** pour un couple ou une seule personne

En 2011, le plafond des besoins impérieux était de **34 500\$** pour une famille de 2-3 personnes



LA VALEUR MOYENNE EST DE
198 643\$
POUR UNE HABITATION EN 2017



LA SÉCURITÉ

Les incidents répertoriés dans les bilans statistiques de la Sûreté du Québec ont connu une baisse considérable. Pour l'année 2016, on compte 401 incidents à Saint-Liguori, comparativement à la moyenne des quatre dernières années qui se chiffrait à 682 incidents.

DIMINUTION DE
59%
DES APPELS
D'URGENCE DANS
LA MUNICIPALITÉ

80%

DE DIMINUTION POUR LES
INTERVENTIONS EN FEUX
DE BÂTIMENT DANS LA
MUNICIPALITÉ ENTRE
2002 ET 2016.

36

INTERVENTIONS EFFECTUÉES
PAR LES POMPIERS
INTERVENTIONS DANS LA
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-LIGUORI EN 2016.



PLAN D'ACTION

Le plan d'action vise à définir les nouvelles orientations pour Saint-Liguori. Toutes les actions découlent des différents constats exprimés lors des consultations citoyennes. Il vient préciser les objectifs que la municipalité souhaite atteindre sur une période de trois ans. Le plan tient compte les objectifs, les actions à accomplir, les cibles et l'échéancier à respecter.

LÉGENDE

F | Familles

A | Aînés

SHV | Saines Habitudes de Vie

18 | 2018

19 | 2019

20 | 2020

VOLET 1 : AMÉNAGEMENT DES LIEUX ET DES ESPACES PUBLICS

OBJECTIFS	ACTIONS	CIBLE			ÉCHÉANCIER		
		F	A	SHV	18	19	20
1.1. Améliorer les différents espaces publics tant pour les aînés, les familles et les personnes à mobilité restreinte.	1.1.1. Rechercher le financement pour la reconstruction du Chalet des loisirs.	●	●		●	●	●
	1.1.2. Soutenir le comité citoyen pour l'aménagement du parc du Pied du courant.	●	●	●	●	●	●
	1.1.3. Faire une planification d'aménagement pour rénover le « Skate-Parc » en impliquant les jeunes usagers.	●		●	●	●	●
	1.1.4. Créer une nouvelle vocation pour la ferme forestière.	●	●	●	●	●	●
	1.1.5. Soutenir l'école primaire dans son projet de réaménagement de la cour d'école.	●		●	●		
	1.1.6. Encourager la poursuite des dossiers du comité patrimoine culturel et acadien pour la municipalité.		●		●	●	●
1.2. Améliorer l'accessibilité et les installations aux espaces publics pour les aînés.	1.2.1. Installer des portes automatiques avec bouton poussoir à l'entrée principale de la salle municipale.		●		●		
	1.2.2. Moderniser et adapter la salle municipale.		●		●	●	●
	1.2.3. Installer des bancs publics dans différents lieux de la municipalité.		●		●	●	
	1.2.4. Améliorer le terrain de pétanque.		●	●	●	●	●

VOLET 2 : HABITATION

OBJECTIF	ACTIONS	CIBLE			ÉCHÉANCIER		
		F	A	SHV	18	19	20
2.1. Offrir la possibilité aux aînés de rester le plus longtemps possible dans leur logement et/ou dans la municipalité.	2.1.1. Entreprendre des démarches avec le Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière pour planifier la création d'une résidence pour personnes âgées.		●			●	
	2.1.2. Faire connaître les différentes options en matière de logement afin de prévenir l'exode.		●			●	

VOLET 3 : SÉCURITÉ ET MILIEU DE VIE

OBJECTIFS	ACTIONS	CIBLE			ÉCHÉANCIER		
		F	A	SHV	18	19	20
3.1. Améliorer le sentiment de sécurité sur les routes pour les familles et les aînés.	3.1.1. Réaménager les passages piétonniers pour les rendre plus sécuritaires.	●	●	●	●	●	
	3.1.2. Utiliser des afficheurs de vitesse, avec message, afin de sensibiliser les automobilistes à réduire leur vitesse.	●	●		●		
	3.1.3. Instaurer un projet de règlement municipal qui autorise les enfants à jouer dans la rue dans certains secteurs de la municipalité.	●		●	●		
	3.1.4. Faire la demande à la Sûreté du Québec d'être plus présente dans la municipalité.	●	●		●		
3.2. Améliorer le sentiment de sécurité dans les endroits publics pour les familles et les aînés.	3.2.1. Équiper les bâtiments municipaux de trousse de premiers soins.	●	●		●		
	3.2.2. Établir et afficher clairement un plan d'urgence dans tous les bâtiments municipaux.	●	●		●		
	3.2.3. Promouvoir le lieu de référence du défibrillateur externe automatisé.	●	●		●		

VOLET 4 : TRANSPORT

OBJECTIFS	ACTIONS	CIBLE			ÉCHÉANCIER		
		F	A	SHV	18	19	20
4.1. Améliorer l'aménagement routier afin de faciliter les déplacements en transport actif.	4.1.1. Faire une planification d'aménagement de bandes cyclables afin de les relier aux villages avoisinants.	●	●	●			●
	4.1.2. Faire des liens avec le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports afin de le conscientiser aux transports actifs dans la municipalité sur les routes numérotées.	●	●	●			●
4.2. Faciliter le transport des familles et des aînés sur le territoire municipal et régional.	4.2.1. Poursuivre les représentations auprès de la MRC Montcalm afin d'avoir un service de transport amélioré à Saint-Liguori.	●	●	●	●	●	●
	4.2.2. Explorer les avenues du transport scolaire afin qu'il devienne accessible à tous les citoyens.	●	●	●		●	
4.3. Promouvoir les différents services de transports alternatifs.	4.3.1. Concevoir un onglet, sur le site internet de la municipalité, expliquant les différentes alternatives en matière de transport.	●	●		●		
	4.3.2. Faire la demande auprès de la MRC Montcalm pour faire l'installation de poteaux d'autobus à Saint-Liguori.	●	●		●		
	4.3.3. Organiser une soirée d'information concernant le transport collectif en collaboration avec la MRC Montcalm.	●	●			●	

VOLET 5 : COMMUNICATIONS

OBJECTIFS	ACTIONS	CIBLE			ÉCHÉANCIER		
		F	A	SHV	18	19	20
5.1. Faciliter les communications entre la municipalité et les citoyens.	5.1.1. Revoir la procédure des communications de la municipalité.	●	●		●		
	5.1.2. Analyser les options de rajeunissement du Clin d'œil municipal afin de le rendre plus efficace, attrayant et utile.	●	●		●	●	
	5.1.3. Promouvoir la page Facebook de la municipalité.	●	●		●	●	●
	5.1.4. Promouvoir le site web de la municipalité.	●	●		●	●	●
	5.1.5. Mettre en place des cafés-causeries avec la mairesse et les conseillers.	●	●			●	●
5.2. Promouvoir et faire connaître les activités des organismes de la région.	5.2.1. Promouvoir les activités de la bibliothèque et en faire un lieu de rencontre pour les citoyens.	●	●		●	●	●
	5.2.2. Faire la promotion des différents organismes régionaux offrant des services pour les citoyens.	●	●		●	●	●
	5.2.3. Faire l'installation d'un panneau de distribution de dépliants dans un endroit stratégique dans la municipalité.	●	●		●		

VOLET 6 : LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

OBJECTIFS	ACTIONS	CIBLE			ÉCHÉANCIER		
		F	A	SHV	18	19	20
6.1. Permettre aux familles, aux enfants et aux aînés de pratiquer des activités de loisirs, culturelles et physiques.	6.1.1. Offrir une programmation d'activités conjointe avec les organismes de la région et la municipalité.	●	●	●		●	●
	6.1.2. Mettre en place une concertation intermunicipale pour bonifier l'offre en loisirs.	●	●	●		●	●
6.2. Favoriser l'accessibilité aux familles et aux aînés aux activités de loisirs.	6.2.1. Élaborer une politique d'accessibilité aux loisirs pour les citoyens.	●	●	●	●		
	6.2.2. Élaborer une politique permettant l'intégration des personnes ayant des besoins spécifiques.	●	●	●	●		
6.3. Augmenter l'implication sociale des citoyens au sein de la municipalité.	6.3.1. Augmenter l'implication citoyenne en répertorient les offres de services et de bénévolat dans la municipalité	●	●			●	
	6.3.2. Encourager et souligner l'implication bénévole dans la municipalité	●	●			●	
	6.3.3. Encourager les discussions sur les enjeux importants pour les aînés		●			●	●
	6.3.4. Encourager la création d'une Coopérative d'échange de services entre les jeunes et les aînés.	●	●			●	●

VOLET 7 : SANTÉ GLOBALE ET ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS	ACTIONS	CIBLE			ÉCHÉANCIER		
		F	A	SHV	18	19	20
7.1. Faire la promotion des saines habitudes de vie.	7.1.1. Évaluer la remise sur pied du projet Boîte d'ici et compagnie et faire la promotion de ce service.	●	●	●		●	
	7.1.2. Diversifier l'offre en nourriture lors des événements municipaux.	●	●	●		●	
	7.1.3. Encourager et outiller les organismes à offrir des choix alimentaires plus sains lors des événements.	●	●	●		●	
	7.1.4. Évaluer un projet de cuisines collectives sur le territoire.		●	●		●	
7.2. Améliorer la gestion environnementale de la municipalité.	7.2.1. Rédaction et diffusion d'un programme d'actions environnementales pour la municipalité.	●	●				●
	7.2.2. Prévoir des mesures environnementales lors des événements grands publics afin de réduire la consommation des déchets.	●	●				●
	7.2.3. Aménager des structures permettant l'approvisionnement en eau potable dans les endroits publics et les parcs.	●	●	●			●
	7.2.4. Encourager les organismes de la municipalité à prendre un virage écoresponsable dans la pratique de leurs activités.	●	●				●

VOLET 8 : GESTION MUNICIPALE

OBJECTIF	ACTION	CIBLE			ÉCHÉANCIER		
		F	A	SHV	18	19	20
8.1. Veiller à la pérennité du plan d'action.	8.1.1. Assurer la mise en place du plan d'action et de sa pérennité dans le temps.	●	●	●	●	●	●



SOURCES

Bilan statistique du Centre de la petite enfance de Saint-Liguori

Bilan statistique de la MRC Montcalm

Bilan statistique de la Sûreté du Québec dans Lanaudière

Bilan statistique de la Sécurité publique

Centre de Santé et de services sociaux de Lanaudière.

Commission scolaire des saumons

Coup d'oeil MRC de Montcalm

Institut de la statistique du Québec

Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec

L'observatoire des territoires

Société d'habitation du Québec

Statistique Canada, 2001-2017



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIGUORI
750, RUE PRINCIPALE, SAINT-LIGUORI
(QUÉBEC) J0K 2X0

Mars 2018



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec 